

1940-1945

DES HOMMES DANS LA TOURMENTE

- Auguste ROCHETTE (Proviseur)
- Paul PUCHELLE (Censeur)
- Edmond LAILLER (Professeur de 7^o élémentaire)
- Bernard SALMON (ancien élève)
- René VIGNERON (ancien élève)



41-42 • classe de 5^oA1
Un surveillant particulier

40-41 • Classe de mathématiques préparatoires (math-sup). Bernard Salmon est 2^o au 2^o rang en haut à gauche.



Dossier
constitué par

Jos Pennec, Jeanne Labbé, Yves Rannou, Agnès Thépot

« ASSAINIR »

MAUVAIS ESPRIT

« Mais de tous mes souvenirs, le plus beau est celui du jour de la rentrée 1941 lorsque le Maréchal Pétain s'est adressé par la radio aux écoliers de France.

Pour l'occasion, on avait rassemblé tout le monde dans le seul local qui restait libre : la chapelle. C'était un peu petit, donc il devait y avoir des élèves partout, notamment à la tribune et sur les côtés, le long des murs. On avait installé un poste de radio sur l'autel et des hauts-parleurs supplémentaires dans la salle, sur les radiateurs.

Il y avait là le nouveau Proviseur, M. MONARD qui prenait avec les élèves un premier contact -pas facile car il succédait à M. ROCHEDE qui avait été muté d'office à Clermont-Ferrand à cause du «mauvais esprit qui régnait dans l'établissement». Il y avait aussi le Préfet régional, M. RIPERT que nous considérions, à tort ou à raison, comme l'un des responsables du départ du Proviseur.

Quand l'heure prévue de la diffusion arriva, nous vîmes les techniciens de la maison Racine s'affairer : ça ne marchait pas. Et très vite on sut pourquoi : les fils avaient été coupés en de nombreux endroits, là où des élèves étaient entassés le long des murs. On vit alors le Préfet se lever, tirer de sa poche le texte de l'allocution du Maréchal qu'il nous a lue d'un ton rageur. Puis il nous dit: «*Maintenant vous allez dire après moi : Vive le Maréchal, vive la France !*» Il y eut une rumeur confuse où se mêlaient les cris de «*Vive le Maréchal, vive De Gaulle, vive la France !*» et puis d'un coup un énorme «*Vive la France !*» qui fit résonner la voûte. Le Préfet, blême, prit son chapeau et quitta vite la salle, en recevant quelques boulettes qui venaient de la tribune.

Nous avons su, quelques semaines plus tard, que lorsque l'Amiral DARLAN était venu à Rennes, il n'était pas allé au lycée mais au Collège technique. Et là, m'a-t-on dit, pendant son discours dans les ateliers où étaient rassemblés élèves et professeurs, il est arrivé plusieurs fois que certaines machines se sont mises en route bruyamment, toutes seules... »

Jacques ALESI
(alors élève de 1^{ère})

Deux administrateurs du Lycée de Rennes, victimes de la politique de répression de l'Etat Français, durant la seconde Guerre mondiale.

Comme beaucoup d'autres établissements, le Lycée de Rennes eut à souffrir durement de la Seconde guerre mondiale. Le Lycée en grande partie occupé depuis 1940 devait fonctionner tant bien que mal et la cohabitation entre l'armée d'occupation, le personnel et les élèves créait une situation d'autant plus délicate, avec un risque réel d'incidents, qu'un esprit de résistance était nettement perceptible au sein de l'établissement. Mais surtout la politique scolaire menée par l'Etat français, sa volonté affichée « d'assainir » le corps enseignant, sa législation sur les sociétés secrètes, faisaient peser sur un certain nombre de fonctionnaires une menace permanente qui se traduisait parfois dans la réalité. Les deux situations que nous avons choisi de rappeler, ici, sont d'autant plus significatives qu'elles concernent les deux responsables de l'établissement, le proviseur et son adjoint, le censeur, et illustrent bien les conditions auxquelles étaient alors soumis les enseignants dans ce contexte répressif et les conséquences qui pouvaient en résulter sur la carrière et la vie des intéressés.

A la déclaration de guerre, le proviseur du Lycée, en poste depuis la rentrée de 1937 est Auguste Rochette. Ce méridional, né en 1884, avait donc 56 ans en 1940. Ancien combattant de la première guerre mondiale, ayant connu le front pendant 52 mois, il était titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de guerre et de 3 citations. Revenu à la vie civile il avait obtenu l'agrégation de grammaire en 1920 et était entré dans l'administration en 1930. Il était arrivé à Rennes en septembre 1937, venant du Lycée de Tulle qu'il avait dirigé pendant 6 ans. C'est à cet homme qui ne manquait donc, ni de patriotisme, ni d'expérience, que revint la pénible mission « d'accueillir » les envahisseurs dans l'établissement et de tenter de faire vivre celui-ci dans les moins mauvaises conditions possibles.

Assez rapidement le lycée et certains de ses élèves, en très grande majorité des externes, avaient attiré l'attention des autorités, à la suite de divers incidents qui avaient été connus en ville, et avaient été jugés significatifs d'un état d'esprit, sinon d'un « laisser-aller » dont l'administration entreprit de faire porter la responsabilité au chef d'établissement. C'était là sans doute là le moyen de frapper un homme qui n'était peut-être pas au mieux dans ses rapports avec sa hiérarchie, mais surtout de marquer les esprits dans la population, et surtout dans le milieu enseignant, par l'application rigoureuse des directives du gouvernement en sanctionnant le proviseur, en sa qualité de fonctionnaire et de responsable d'un important établissement d'enseignement.

Les faits incriminés relevaient des pratiques alors couramment utilisées dans toute la France par les lycéens et les étudiants pour marquer leur hostilité aux Allemands : des inscriptions à caractère gaulliste, avec pour circonstance aggravante la punition d'un élève qui y avait ajouté une inscription favorable à Pétain, le port de la croix de Lorraine par un élève, mais aussi les propos jugés « ambigus » d'un professeur sur l'interdiction de manifester et la présence d'élèves au cimetière de l'Est malgré cette interdiction, ainsi que certains comportements d'élèves externes considérés comme répréhensibles, toutes choses pas toujours faciles à contrôler par l'administration, mais qui témoignent en tout état de cause, de l'esprit qui pouvait animer professeurs et élèves au sein même du lycée.

Les évènements se déroulèrent alors assez rapidement, à partir d'un premier rapport établi par l'Inspecteur d'académie, en date du 23 juin 1941, repris et aggravé par le préfet Ripert qui l'adressa au ministère en demandant le déplacement d'office du proviseur, motivé par des « faits d'indiscipline et d'action antinationale ».

Le 4 juillet 1941, le proviseur Rochette était suspendu par décision ministérielle, notifiée par télégramme, sans précision de motif. Quelques semaines plus tard, par arrêté ministériel du 12 août 1941, il était muté au Lycée de Clermont-Ferrand. Cette « mutation d'office » constituait donc dans le cas présent une lourde sanction administrative, dont les vrais motifs étaient en réalité d'ordre politique.

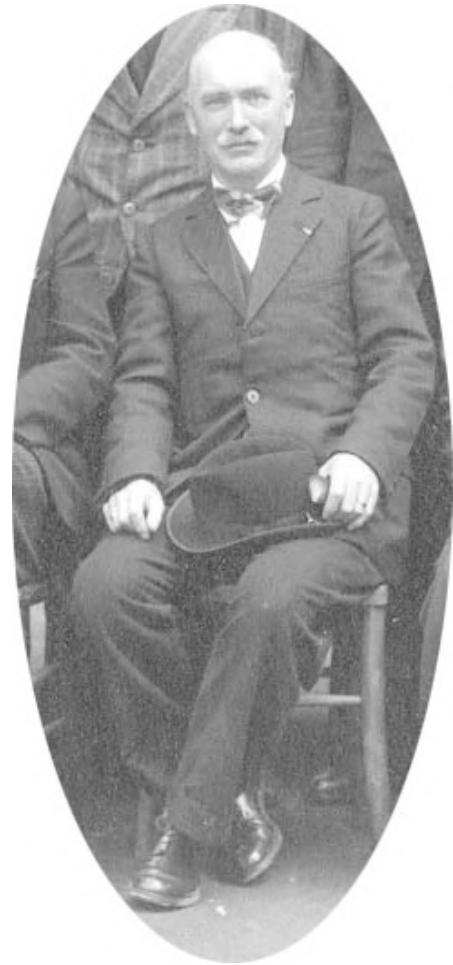
En septembre 1941, un nouveau proviseur avait été nommé, en la personne de Joseph Monard, toujours assisté du même censeur que son prédécesseur, Paul Puchelle. Celui-ci, né en 1895, était aussi un ancien combattant, blessé, cité et décoré. Il était arrivé au Lycée de Rennes en avril 1938, venant de Quimper où il avait rempli les mêmes fonctions pendant 6 ans. La position de Paul Puchelle était d'autant plus sensible qu'il tombait sous le coup de la loi du 13 août 1940, interdisant l'appartenance aux sociétés secrètes, et exigeant de tous les fonctionnaires le serment de ne jamais adhérer à de telles organisations. Comme d'autres collègues reconnus en tant que membres d'une loge maçonnique, il fut suspendu de ses fonctions en octobre 1942, mais surtout, en mars 1943, une note de l'Inspecteur d'académie adressée au Recteur, signalait que Paul Puchelle appartenait à la catégorie des « membres de sociétés secrètes ayant fait une fausse déclaration », faisant référence à la liste parue au J.O du 13.03.43 sur laquelle figurait l'intéressé (p. 730, 3^e colonne, 10^e nom), et que dans ce cas il fallait s'attendre à une « démission d'office ». L'inspecteur d'académie, soulignait au passage les conséquences d'une telle décision compte tenu de l'importance de ce poste, et alors qu'était déjà envisagé le repli du Lycée hors de Rennes avec les inévitables problèmes de fonctionnement qui l'accompagneraient.

Là encore les choses ne traînèrent pas, puisque par arrêté du 23 mars 1943, le censeur du Lycée de Rennes était déclaré démissionnaire d'office, et que quelques jours plus tard, le 3 avril 1943 il était admis à la retraite alors qu'il n'avait que 48 ans. Cette fois la « sanction » prenait l'allure d'une procédure discrétionnaire et politique, aucune faute d'ordre professionnel n'étant à proprement parler reprochée à l'intéressé.

La fin de l'occupation et de l'Etat français devait permettre de régler favorablement son cas dès la rentrée 1944. Une première décision du Commissaire Régional de la République Le Gorgeu (21 septembre 1944), consécutive à une intervention du Comité départemental de Libération menée par son secrétaire Charles Foulon, lui-même professeur au Lycée, puis peu de temps après un arrêté ministériel (16 octobre 1944), rétablirent légitimement Paul Puchelle dans son poste et ses fonctions, qu'il devait conserver jusqu'à sa retraite en 1960.

Les deux cas que nous venons de voir, ne furent malheureusement pas les seuls, y compris au Lycée de Rennes, où selon une procédure identique à celle qui frappa Paul Puchelle, un « professeur replié » fut lui aussi déclaré démissionnaire d'office en octobre 1941 avant d'être mis à la retraite. La particularité du Lycée de Rennes tient au fait que les deux responsables, le chef d'établissement et son adjoint qui travaillaient ensemble depuis 1938, furent l'un et l'autre, quelles qu'aient été les différences dans les deux cas, victimes de l'idéologie et de la politique du gouvernement de Vichy, comme de la stricte application par l'administration académique et préfectorale des dispositions qui en résultaient.

Y. Rannou



Le Censeur Paul PUCHELLE
en 1946-1947

Edmond LAILLER



**Né à Saint-Cénéré, Mayenne, le 15 août 1889 -
mort des suites de sa déportation
à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, Seine, le 21 août 1945)**

C'est à Saint-Cénéré, petit bourg de la Mayenne, que naît le 15 août 1889 Edmond François Marie Lailler, fils de François Lailler employé des chemins de fer. Dès le début de ses études, il se destine à l'enseignement. Reçu au concours de l'École normale primaire de Savenay (44) le 1^{er} octobre 1905, il subit avec succès les épreuves du brevet puis du brevet supérieur.

Cette formation solide, à base de littérature française et de mathématiques, d'histoire et de géographie, de physique et de chimie, de langues vivantes étrangères et de dessin, mais aussi d'instruction civique et d'éducation physique, le marquera profondément.

Le 1^{er} octobre 1908, il est nommé instituteur stagiaire à Fay-de-Bretagne (44), puis le 1^{er} janvier 1910, instituteur adjoint titulaire dans la même commune.

En août 1910, il est mis en congé pour effectuer son service militaire, et le 4 octobre, il est incorporé comme soldat de 2^{ème} classe au 4^{ème} Régiment de Zouaves à Nantes. Élève officier de réserve en octobre 1911, il est nommé sous-lieutenant le 1^{er} avril 1912 et il est affecté au 64^{ème} Régiment d'infanterie à Ancenis.

Rendu à la vie civile le 25 septembre 1912, il rejoint son nouveau poste d'instituteur à Massérac (44). Le 14 avril 1914, Edmond Lailler est nommé instituteur du Cours préparatoire à l'École Primaire Supérieure d'Ancenis, mais il est mobilisé le 1^{er} août 1914.

Le 5 août, il part avec son régiment dans les Ardennes, le 28 août, il est grièvement blessé à Bulson près de Sedan et, deux jours plus tard il est fait prisonnier par les Allemands. Interné successivement à Mayence, Strasbourg, Gütersloh et Heidelberg, il bénéficie, le 18 juillet 1916, d'un échange de prisonniers en qualité de grand blessé.

Hospitalisé en Suisse, il s'inscrit à l'Université de Lausanne où il suit les cours de littérature française, d'histoire, d'anglais et de psychologie.

Il rentre en France le 19 octobre 1917 et il termine la guerre comme instructeur.

Edmond Lailler épouse Marie Moyon, fille d'un instituteur de Guémené-Penfao, le 30 avril 1918. De ce mariage naîtront quatre enfants : deux filles, Jeanne et Suzanne, puis deux garçons, Jacques et Arsène.

Démobilisé le 3 août 1919, il retrouve son poste à l'E.P.S. d'Ancenis le 1^{er} octobre.

Reçu, en 1921, au Professorat des classes élémentaires des lycées, il est nommé professeur de la classe de 8^{ème} au lycée de Brest et, en 1926, il est muté sur sa demande au lycée de Rennes où, parallèlement à sa carrière d'enseignant, il poursuit des études à la Faculté des lettres : certificat de géographie (1930), d'histoire moderne et contemporaine (1932).

En 1932, il est nommé professeur de la classe de 7^{ème}, poste qu'il occupe jusqu'au 2 septembre 1939 où il est de nouveau mobilisé comme chef de bataillon.

Il se voit confier l'encadrement d'un cantonnement de Polonais à Plélan-le-Grand, regroupant des éléments de l'Armée polonaise ayant réussi à s'échapper après l'invasion de la Pologne. En juin 1940, avant l'arrivée des troupes allemandes, il les fait évacuer vers Lorient à destination de l'Angleterre.

Démobilisé le 30 août 1940, il reprend son service au lycée de Rennes en octobre.

Son attachement aux valeurs de la démocratie l'amène à s'associer très rapidement aux mouvements de Résistance.

Il est membre de *Libération-Nord*, du réseau *Centurie* et collabore au journal clandestin *Défense de la France*. En juin 1943 son activité s'intensifie et il est contacté par le Service National Maquis (S.N.M.) dont la mission est de regrouper et de ravitailler les réfractaires au S.T.O. (Service du Travail Obligatoire) qui vivent dans la clandestinité.

L'objectif est de constituer des groupes structurés, de les former pour qu'ils puissent rejoindre les rangs de l'Armée Secrète.

Au plan local, le responsable de ce service est le Commandant LAILLER – alias BRONNE

En octobre 1943, après la dispersion du maquis de Plédéliac (22), les réfractaires pourchassés par les Allemands se réfugient en Ille-et-Vilaine et rejoignent les maquis de Plerguer, Le Tronchet et Tressé en forêt du Mesnil.

A la demande des responsables de Libération-Nord, de l'O.C.M. et du S.N.M., Edmond Lailler accepte de coordonner l'action militaire de ces trois mouvements.

Il devient le Responsable départemental chargé plus spécialement du financement des maquis d'Ille-et-Vilaine pour tous les mouvements paramilitaires.

L'arrestation d'un agent de liaison et l'anéantissement du maquis de Plerguer aboutissent à l'arrestation par la Gestapo, le 21 décembre 1943, du commandant Lailler, de son adjoint Charles Scotti et de celles de Maître Chaplet, bâtonnier de l'Ordre des avocats à Rennes, et de M. Heurtier, responsable de Libération-Nord.

Interné à la prison Jacques Cartier de Rennes, il fait partie du dernier convoi organisé par les Allemands le 29 juin 1944 pour diriger les prisonniers politiques vers l'Allemagne.

Au cours du voyage, il organise l'évasion de plusieurs camarades dont Alfred Leroux, délégué régional du S.N.M. mais, handicapé par une blessure souvenir de la Guerre de 1914, il hésite personnellement à tenter l'aventure.

Il est déporté dans un premier temps au camp de Neuengamme, au sud de Hambourg, puis au camp de Ravensbrück.

C'est là qu'il est libéré par l'Armée Rouge le 30 avril 1945 avant de passer en secteur américain le 28 juin pour être rapatrié en France.

Soigné pour une pleurésie tuberculeuse à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre en région parisienne, il y décède le 21 août 1945 et six jours plus tard il est inhumé à Rennes au cimetière de l'Est.

Jos Pennec

Edmond Lailler était : Officier d'Académie – Titulaire de la Croix de guerre 1914-1918 avec une étoile de bronze (31 janvier 1917) – Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire (31 décembre 1930) – Titulaire de la médaille de la Résistance (10 janvier 1947) – Titulaire de la Croix de guerre 1939-1945 avec une étoile d'argent, à titre posthume (24 avril 1947)

Document :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que, par communication téléphonique d'hier, M. le Proviseur du lycée de garçons de Rennes m'a fait savoir l'arrestation de M. Lailler, professeur de 7^{ème} au lycée de garçons, commandant de réserve, par la police allemande.

M. Lailler a été arrêté à son domicile, au moment du repas de midi.

Il a été autorisé à terminer son repas et à emporter une petite valise.

Lettre de J. Le Lay, inspecteur d'Académie d'Ille-et-Vilaine, au Préfet en date du 22 décembre 1943

(ADIV, 516 W 159-249)



Bibliographie

*LAILLER Edmond, Témoignage d'un déporté 30 avril – 21 mai 1945, texte dactylographié, juin 1989

« La colère d'Achille »

« Achille », c'est le nom que choisit Bernard Salmon quand il entre le 1^{er} Octobre 1943 dans le groupe de résistance rennais du Front National où Louis Pétri (Commandant Tanguy dans la Résistance) l'enregistre comme « étudiant à l'Ecole d'Industrie de Rennes ». Il lui reste neuf mois et demi à vivre.

A-t-il eu des activités clandestines antérieures à cette adhésion ?

De juin 40 à Juillet 42, le Lycée de Rennes, si suspect aux yeux des autorités (p 12), lui en a peut-être fourni l'occasion, mais rien, dans les archives consultées¹ à ne permet de le dire. Restent ces photos de classe où, malgré le costume-cravate de rigueur pour tous, il tranche d'avec les autres : plus émacié, plus tendu, comme prêt « à sortir du cadre ».

Quelle est son activité officielle en 43-44 ? est-il toujours étudiant ? a-t-il une activité salariée ? Seul indice en ce sens, un document bilingue imprimé pour moitié en allemand et pour moitié en Français qui « certifie que Salmon Bernard, 90 rue de Châtillon, Rennes, doit rester en possession de sa bicyclette afin d'exercer normalement ses fonctions » [c'est nous qui soulignons]

Précieuse bicyclette ! A coup sûr Bernard Salmon a passé plus de temps à vélo que dans des salles d'études durant cette période marquée par la préparation puis la réalisation du débarquement en Normandie. On peut en juger par la liste impressionnante de ses activités telles qu'énumérées dans

- le certificat rédigé par Louis Pétri le 16 septembre 1944,
- « la citation à l'ordre de la division, à titre posthume (...) comportant l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile d'argent » (10/7/45) signée du Gal. Allard,
- le décret du 5 mai 1955, signé E. Faure, R. Coty et F Koenig, [portant] « nomination de Salmon Bernard, Emile, Eugène, lieutenant, dans la légion d'honneur au grade de chevalier à titre posthume (...) nomination [qui comporte] la croix de guerre avec palmes »..

Ses activités initiales allant de la propagande anti-allemande (tracts, brochures et journaux) à l'aide aux réfractaires au STO et à la formation de groupes de FTPF, cela l'amène tout naturellement à fabriquer aussi, de fausses cartes d'identité.

Responsable du Front Uni des Jeunesse Patriotiques de Rennes sous le pseudo de « Gérard », il fait de sa maison -celle de ses parents, rue de Châtillon- un des lieux de rendez-vous des responsables de la Résistance.

A partir de mai 44, il s'occupe du service de renseignement des FUPR, réussissant à procurer les plans du réseau des lignes téléphoniques et télégraphiques allemand. Une aide, ô combien précieuse, pour les forces Alliées.

Initialement chargé du convoyage de matériel de guerre depuis le Nord de la Mayenne jusqu'à Rennes, il devient rapidement spécialiste de parachutages, participe à ceux de la Baroche-Gondoin et de Fougerolles-du-Plessix (Mayenne) puis se charge de l'aménagement des terrains de parachutage à Drouges, en forêt de la Guerche.

Au mois de juin 44, le rythme de l'action s'accélère, Bernard Salmon, « toujours volontaire pour des missions périlleuses » dirige des groupes qui se livrent au sabotage de lignes téléphoniques allemandes et à l'attaque de convois au sud de l'Ille-et-Vilaine. Début juillet il pousse la témérité jusqu'à désarmer plusieurs allemands en pleine ville de Rennes - toujours occupée-. rappelons-le.

Le 14 juillet 1944, à la suite d'un message capté par sa mère sur la radio de Londres, il part vers la Guerche avec quatre de ses camarades, pour prendre livraison d'un parachutage d'armes. Le groupe tombe dans une embuscade tendue par les allemands à Vern/Seiche. L'un d'eux réussit à s'enfuir et à se cacher mais les autres, « le lieutenant Bernard Salmon, Alfred Lavanant, Rémy Lait et Henri Guinchard » sont fusillés sur place.

Ainsi prit fin la « colère d'Achille ». Mais l'élan donné ne retomba pas. Un groupe FFI adopta dans la foulée, le nom de Bernard Salmon ainsi qu'en témoigne le fanion de cette unité exposé dans les vitrines du Musée de Bretagne.

En hommage au caractère exceptionnel de ce « jeune officier de valeur et plein d'allant », le grade de lieutenant, (correspondant au commandement d'un effectif de 100 hommes) qui lui avait été conféré par la Résistance le 2 juin 44, fut officiellement homologué deux ans plus tard le 14 juin 1946, décision entérinée, en janvier 1947, par un acte de la 3^e région militaire signé du « lieutenant-colonel Dauphin alias Duc »



Math-Spé. 1941-1942
Dernière photo de classe au lycée

Scolarité

- 37-38 :** Ecole Chevrollier, Angers (Académie de Rennes)
- 38-39 :** Lycée de Rennes-1[°]B
- 39-40 :** Lycée de Rennes-MathElem
- 40-41 :** Lycée de Rennes-MathSup
- 41-42 :** Lycée de Rennes-MathSpé
- 42-43 :** Ecole d'Industrie de Rennes (prépa aux Arts et Métiers ?)
- 43-44 :** Université ?

J. Labb  

A. Th  pot

¹ ADIV cote 167J.28